



Lundi 2 mars 2020  
Communiqué de presse

## Secteur des titres-services: toujours pas d'accord!

### Accord social menacé en raison de divisions entre les employeurs

Le 3 février dernier, une proposition de protocole d'accord a finalement été signée pour le secteur des titres-services. Après des mois d'actions et de négociations, nous avons enfin quelque chose à présenter à notre base. Nous savions que la réponse serait mitigée. Mais malgré tout, la proposition a été approuvée par tous les syndicats.

#### **Une fois de plus, les employeurs affiliés à Federgon n'assument pas leurs responsabilités vis à vis des travailleurs !**

Federgon, la fédération des employeurs du secteur des titres-services, a envoyé vendredi un message aux membres de la commission paritaire indiquant que les employeurs "ne sont pas encore prêts à signer l'accord". Apparemment, il s'agirait du passage de l'accord sur la réduction du temps de travail qui pose problème, notamment aux entreprises Trixxo et het Poetsbureau. A partir de 2021, nous voulons mettre fin aux constructions par lesquelles les employeurs appliquent une fausse réduction du temps de travail afin d'obtenir des réductions injustifiées de l'ONSS.

En effet, au cours des dernières années, un certain nombre d'entreprises affiliées à Federgon ont réduit leur temps de travail. Pour la plupart des aide-ménagères, cette réduction est purement théorique, car elles ne travaillent généralement pas à plein temps. Les employeurs, quant à eux, bénéficient bel et bien de réductions ONSS pour toutes ces travailleuses. Des millions d'euros ont déjà été perdus de ce fait, et la poursuite de l'expansion de ce système dans le secteur pourrait porter le coût à plusieurs centaines de millions.

En tant que syndicats, nous dénonçons avec force depuis deux ans cette utilisation abusive des fonds de l'ONSS et le siphonage de la sécurité sociale. Le comité de gestion de l'ONSS, composé de représentants des employeurs et des syndicats, nous suit dans notre analyse.

Cela fait un an maintenant que Federgon fait lanterner les aide-ménagères. Il est plus que temps que Federgon assume sa négociation et signe l'accord qu'elle a négocié!

Nous rappelons que les entreprises sont subsidiées au hauteur de 76%.

Au moment où les gouvernements s'interrogent sur l'avenir du système nous leur rappelons que les travailleurs n'accepteront pas d'être une valeur d'ajustement et les invitons à s'intéresser aux mécanismes mis en places par les entreprises affiliées à Federgon!

Vu l'attitude de Federgon, nous nous laissons la liberté d'organiser toute action que nous jugerions utiles.